



les potagers urbains

Région Bruxelles-Capitale

Carré Tillens

Infos pratiques

Où? Intérieur d'îlot entre les rues Bens, Roosendael et la chaussée d'Alseberg à Uccle

Accessibilité : tram 51, arrêt Bens

Accès au jardin seulement pour les jardiniers

Type de parcelles : individuelles

Pas de permanences



Historique

Dans les années 80, un groupe de riverains à la main verte investi spontanément le terrain pour en faire un site potager. Au début des années 90, un projet immobilier menaçait les potagers mais un comité de quartier se constitua pour les défendre. En 1999, **le carré Tillens a été défini comme zone d'espace vert au PRAS** et le CPAS de Forest en confia la gestion à l'IBGE.

En 2003, des analyses de sols révèlent que les terres sont polluées et donc impropres à la culture de légumes. Pour que l'espace potager soit préservé, Bruxelles Environnement dépollua le sol et réaménagea de la zone en espace vert, en collaboration avec les jardiniers et le comité de quartier. Les cultures potagères reprirent en avril 2009.

Les potagers sont gérés par l'asbl « Comité des jardins du Carré Tillens », qui a signé une convention de partenariat avec Bruxelles Environnement. Les jardiniers gèrent de manière autonome les potagers et collaborent avec l'IBGE dans la gestion du site. Les inscriptions sur la liste d'attente sont centralisées par l'IBGE.

Descriptif du jardin

Les zones de cultures sont intégrées en harmonie dans l'espace vert et sont aménagées en trois zones : un potager de quartier, un verger à petits fruits et un potager pédagogique intergénérationnel. Le carré Tillens n'est pas qu'un site de culture : on y retrouve aussi un compost collectif, un rucher et des zones vertes librement accessibles au public.

Le potager est composé de 20 parcelles individuelles non cloisonnées. Les zones destinées aux herbes aromatiques et aux petits fruits sont gérées collectivement. Chaque jardinier cultive librement son espace, tout en respectant **une charte définissant la dynamique commune du jardin**, où ils s'engagent entre autre à n'utiliser aucun produit chimique, à utiliser judicieusement l'eau, à se rendre au jardin à pied ou en vélo et à privilégier la culture de plantes indigènes.



Organisation collective

Le **Conseil d'Administration**, composé de 4 membres fondateurs de l'asbl, se réunit pour préparer l'**Assemblée Générale des jardiniers** qui a lieu une fois par an. Seules **quelques réunions** sont organisées, en cas de problème sur le terrain.

« Les jardiniers du Carré Tillens n'ont pas la réunionite aigue »

Même si les parcelles sont individuelles, **l'esprit communautaire est très important**. Cela se concrétise par le respect de la charte, le dialogue et l'entraide sur le terrain. La cohésion du groupe est maintenue par l'organisation de différentes activités, comme la taille des petits fruitiers, le tamisage du compost ou l'installation de nichoirs dans l'espace vert.

Un jardinier coordonne le groupe en bon père de famille : il définit les tâches communes, veille au respect de la charte et donne l'impulsion dans l'organisation d'activités. Il souhaite autonomiser le groupe pour que les missions se répartissent spontanément entre les jardiniers.

Le groupe veille à **l'intégration paysagère des potagers dans l'espace vert**. Par exemple, le matériel est stocké dans des coffres en bois dont la faible hauteur évite de couper le paysage. Quant aux citernes d'eau, elles ont été décorées de bambou.



Communication

🥕 Les jardiniers favorisent les **contacts directs sur le terrain**. Le programme des activités est diffusé par mail et affiché sur un panneau dans le jardin.

🥕 Le **contrôle social sur le site** est très important, tant entre les jardiniers qu'entre les utilisateurs de l'espace vert : tous veillent au respect des lieux et au maintien de la propreté.

🥕 Tous les jardiniers étant du quartier, ils **communiquent peu vers l'extérieur**.



les potagers urbains

Région Bruxelles-Capitale

Budget et soutien pratique

- Les seuls frais liés à la gestion du potagers sont l'achat de petit matériel, de timbres ou encore pour l'organisation d'un drink.
- Les jardiniers louent leur parcelle à l'IBGE et payent une cotisation symbolique à l'asbl.
- Le Carré Tillens ne reçoit pas de subsides, excepté pour des projets exceptionnels comme le renouvellement des bacs à compost, qui a été financé par l'IBGE.

Souhais pour l'avenir

Les jardiniers du Carré Tillens envisagent d'aménager une petite structure de rangement sur le site, qui permettrait de s'abriter en cas de pluie. Ce projet est qu'en phase de réflexion, afin d'envisager tous les aspects positifs et négatifs.

Et si c'était à refaire...

- Davantage impliquer les jardiniers dans la gestion collective
- Insister dans la charte sur l'importance de l'intégration et de la participation aux activités du groupe



Conseils à donner ?

- Favoriser les échanges sur le terrain
- Etablir une charte rigoureuse pour éviter les dérives avec le temps